

CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION

Je soussigné(e), Docteur

certifie avoir examiné ce jour

NOM : Prénom :

Date de naissance : / / Sexe : Féminin Masculin

et n'avoir constaté aucune contre-indication à la pratique sportive

- de compétition
- de loisirs (entraînement, entretien)
- pour l'(es) activité(s) suivante(s) - à renseigner impérativement par le médecin (cf. liste au verso)
.....
.....
.....

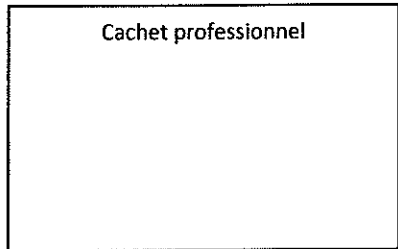
avec simple surclassement, pratique dans l'année d'âge immédiatement supérieure

remarques restrictives éventuelles :
J'estime nécessaire une consultation spécialisée en médecine du sport oui non

.....
.....
.....

Date de l'examen / /

Signature



1. Le **certificat médical est obligatoire la 1^{ère} année** quelle que soit l'activité pratiquée au sein de l'association, qu'il s'agisse de compétition ou de loisirs, et devient facultatif **hors compétition** la 2^{ème} année **pour certaines disciplines** principalement de Risque 1 (cf. verso)
2. Le médecin généraliste est habilité à la rédaction de ce certificat et devra compléter les cases concernées, celles laissées en blanc étant considérées comme nulles (mais il est préférable de les rayer d'un trait)
3. L'Ufolep est une fédération MULTISPORTS et la licence ouvre à toutes les activités d'où la nécessité de préciser les éventuelles contre-indications à certaines pratiques
4. Le **SURCLASSEMENT EXCEPTIONNEL DE 2 ANS** nécessite un examen spécialisé ainsi que l'avis de la Commission Médicale Nationale (renseignez-vous auprès de la délégation départementale pour obtenir le formulaire adéquat)

LISTE DES ACTIVITES SPORTIVES UFOLEP SAISON 2015/2016

Activités relevant du Risque 4

(sans garanties d'assurances. Prendre contact avec la Délégation Départementale APAC)

- 24021-Parachutisme
- 24022-ULM
- 24023-Vol à voile
- 24024-Vol libre
- 21031-VNM-Jet-ski

Activités relevant du Risque 5

- 26010-Duathlon-triathlon-bike and run
- 26011-Cyclo - Bicross
- 26012-Cyclo - Cyclo-sport
- 26013-Cyclo - Cyclo-tourisme
- 26015-Cyclo - Vélo-trial-Bike trial
- 29037-Cyclo - Dirt
- 26014-Cyclo - VTT en compétition
- 29046-Cyclo - VTT randonnées (11)
- 26022-Epreuves combinées (avec activités cyclistes ou VTT) raid multi-activités

Activités relevant du Risque 6

- 29001-Auto - Ecole d'initiation à la conduite et de pilotage de 16 à 18 ans
- 29020-Auto - Kart-cross
- 29021-Auto - Karting piste
- 29004-Auto - Poursuite sur terre
- 29005-Auto - Trial 4x4
- 29032-Moto - Enduro
- 29033-Moto - Vitesse (1,2)
- 29034-Moto - Cross (1,3)
- 29035-Moto - Trial
- 29030-Moto - Ecole de conduite (14)
- 29036-Moto - Randonnées loisirs (15)

(6) Activités où le certificat médical est obligatoire uniquement à la 1ère délivrance de la licence s'il n'y a pas de pratique compétitive. La licence portera la mention «Pas de pratique compétitive».

(7) Les activités doivent se limiter à celles de risque 1 (R1), mais si une école du sport a des activités exceptionnelles ou temporaires de risque 2 (R2), 3 (R3), 4 (R4), 5 (R5), 6 (R6), elle devra souscrire auprès de l'APAC une garantie complémentaire spécifique (RAI, CAP, etc...). La liste des activités pratiquées doit être déclarée sur la demande d'affiliation.

(8) Les activités doivent se limiter à celles de risque 2 (R2), mais si une école du sport a des activités exceptionnelles ou temporaires de risque 3 (R3), 4 (R4), 5 (R5), 6 (R6), elle devra souscrire auprès de l'APAC une garantie complémentaire spécifique (RAI, CAP, etc...). La liste des activités pratiquées doit être déclarée sur la demande d'affiliation.

(9) Sans les activités relevant du risque 3 (R3), 4 (R4), 5 (R5) ou 6 (R6).

(10) Cf. règlement technique UFOLEP.

(11) pratique ne donnant pas lieu à la délivrance d'une carte compétiteur VTT, à une activité chronométrée ou à un classement

(12) Vitesse, endurance, 50 A Galet.

(13) Course sur prairie, endurance tout terrain, 50cc, quad.

(14) Pour les licenciés à partir de 6 ans en préparation du CASM ou en perfectionnement hors compétition.

(15) Dispensé du CASM mais permis de conduire obligatoire sur voie publique.

(16) L'affiliation à l'UFOLEP permet de solliciter l'agrément sport auprès des directions départementales chargées de la cohésion sociale et de demander des subventions dans le cadre de la CND

(17) Le Plurispport est la pratique en loisir de plusieurs activités physiques et sportives au sein de la même association tout au long de la saison par un public adulte et/ou en famille. (Le public enfant sera concerné par le code «école de sport»). Si l'association choisit le code Plurispport R1 ou Plurispport R2, elle doit renseigner en page 4 la liste précise des activités concernées par ce code «Plurispport». Les activités Plurispport déclarées par l'association seront automatiquement mentionnées sur les licences des adhérents concernés.



TOUS LES SPORTS / AUTREMENT

LISTE DES ACTIVITES SPORTIVES UFOLEP SAISON 2015/2016

Activités relevant du Risque 1

Sports individuels :

- 22005-Jogging (6)
- 22001-Billard (6)
- 27004-Boules (6)
- 24001-Boomerang (6)
- 22002-Bowling (6)
- 24002-Cerf-volant (6)
- 22021-Croquet (6)
- 22003-Danse sportive (6)(16)
- 22020-Autre danse (urbaine, classique, ...) (6)(16)
- 22022-Double Dutch (6)
- 29201-Ecole du sport labellisée activité R1 (6) (7)
- 22023-Eveil corporel (6)
- 22024-Football de table (6)
- 26004-Golf et activités golfiques (6)
- 22004-Gymnastique d'entretien (APE) (6)
- 22007-Yoga Qi-Qong Gymnastiques douces (6)
- 27020-Course d'orientation
- 27021-Course hors stade
- 26033-Echasse urbaine
- 26020-Epreuves combinées / raid multi-activités (9)
- 26003-Escalade-Grimpe arbre - Slackline
- 27005-Escrime
- 27030-Gymnastique artistique
- 27031-Gymnastique rythmique sportive
- 27006-Haltérophilie - force athlétique
- 23010-Judo
- 26034-Ju Jitsu
- 23012-Karaté
- 29045-Longe côte
- 26035-Luites traditionnelles
- 27022-Marche sportive
- 21002-Natation
- 26005-Patinage sur glace
- 29120-Plurispport - Activités R2 (17)
- 28003-Roller
- 27014-Sarbacane
- 28005-Skate
- 28020-Ski alpin
- 28021-Ski de fond - de randonnée
- 26002-Sports locaux ou traditionnels
- 27013-Squash
- 28022-Surf et autres activités neige
- 27008-Tennis
- 27009-Tennis de table
- 27010-Tir
- 27011-Tir à l'arc
- 26038-Trottinette
- 27012-Twirling baton
- 27032-Trampoline
- 26039-Viet Vo Dao
- 21012-Voile
- 21010-Autres activités nautiques non motorisées

Activités relevant du Risque 2

Sports collectifs :

- 25001-Base-ball
- 25002-Basket ball
- 29200-Ecole du sport labellisée activité R2 (6) (8)
- 26040-Flag
- 25015-Floorball
- 25003-Football
- 25004-Futsal
- 25005-Hand-ball
- 25006-Hockey sur gazon
- 25007-Hockey sur glace
- 25008-Inter-cross
- 25014-Kin-ball
- 25009-Koriball
- 25010-Rugby
- 26041-Speed ball
- 26001-Sports collectifs locaux ou traditionnels
- 26036-Street Hockey
- 26037-Tchoukball
- 25012-Volley ball
- 25013-Water-polo

Sports individuels :

- 26030-Accro-Basket
- 23011-Aikido
- 26031-Arbalète
- 27001-Arts du cirque
- 27002-Athlétisme
- 21001-Activités aquatiques d'entretien (6)
- 23013-Autres arts martiaux
- 27003-Badminton
- 23020-Boxe éducative
- 23021-Boxe française
- 26032-Caisse à savon
- 22027-Canne de combat
- 21020-Canoe-kayak
- 23014-Canoëra (6)
- 21011-Char à voile

Activités relevant du Risque 3

Sports individuels :

- 29042-Accrobranche
- 28010-Alpinisme et escalade sur glace
- 29043-Biathlon
- 29044-Canyoning
- 28001-Equitation
- 26021-Epreuves combinées (sans activités cyclistes ou VTT) raid multi-activités



TOUS LES SPORTS / AUTREMENT